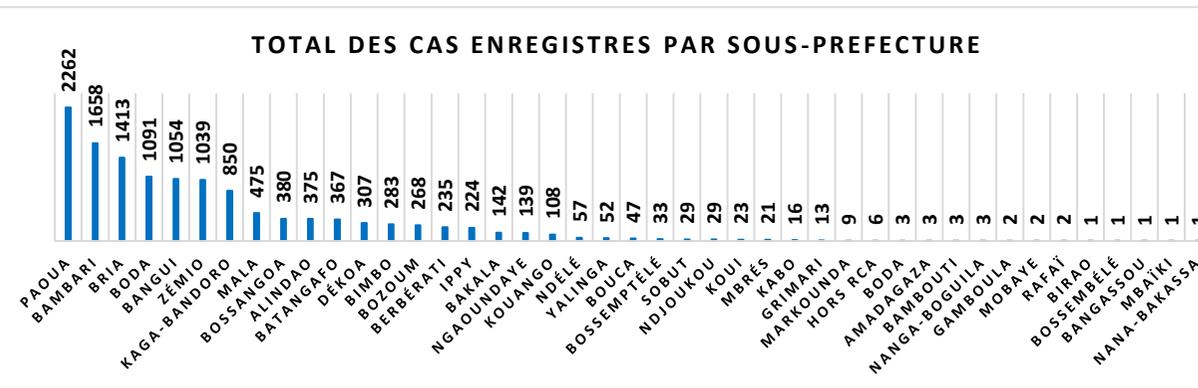
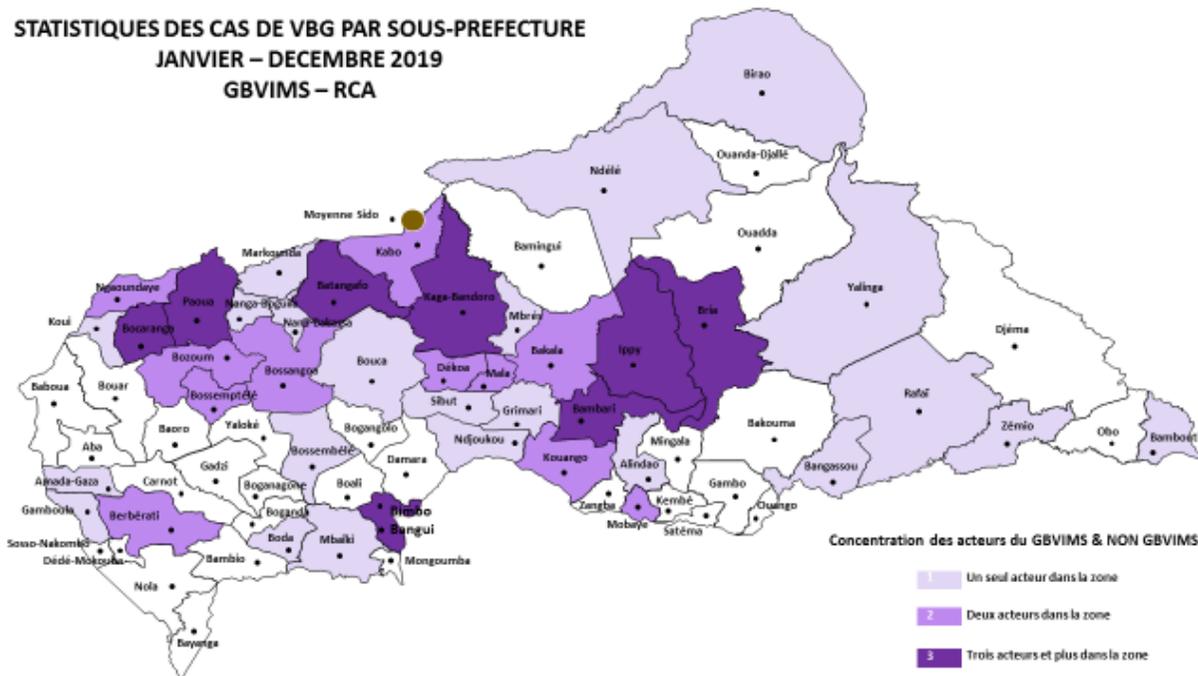
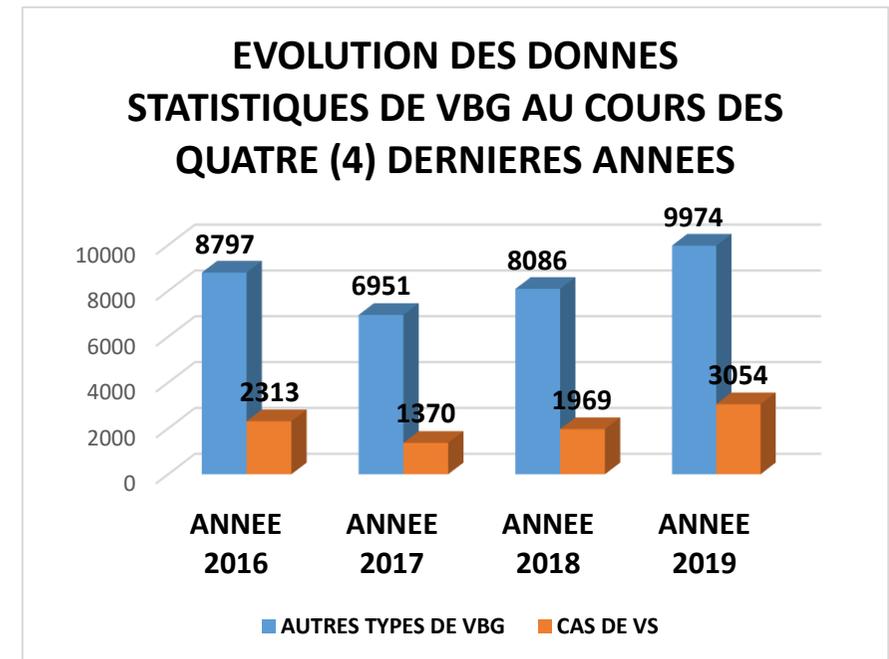


# DRAFT DU RAPPORT ANNUEL SUR LES STATISTIQUES VBG JANVIER – DECEMBRE 2019 GBVIMS – REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA)

## ZONES OCCUPEES PAR LES ACTEURS DU GBVIMS ET AUTRES ACTEURS DE PRISE EN CHARGE DES CAS VBG 2019



## EVOLUTION DES DONNES STATISTIQUES DE VBG AU COURS DES QUATRE (4) DERNIERES ANNEES 2016 – 2019



De janvier 2016 à décembre 2019, le système du GBVIMS a enregistré un total de **42 514** cas de VBG qui sont répartis comme suit :

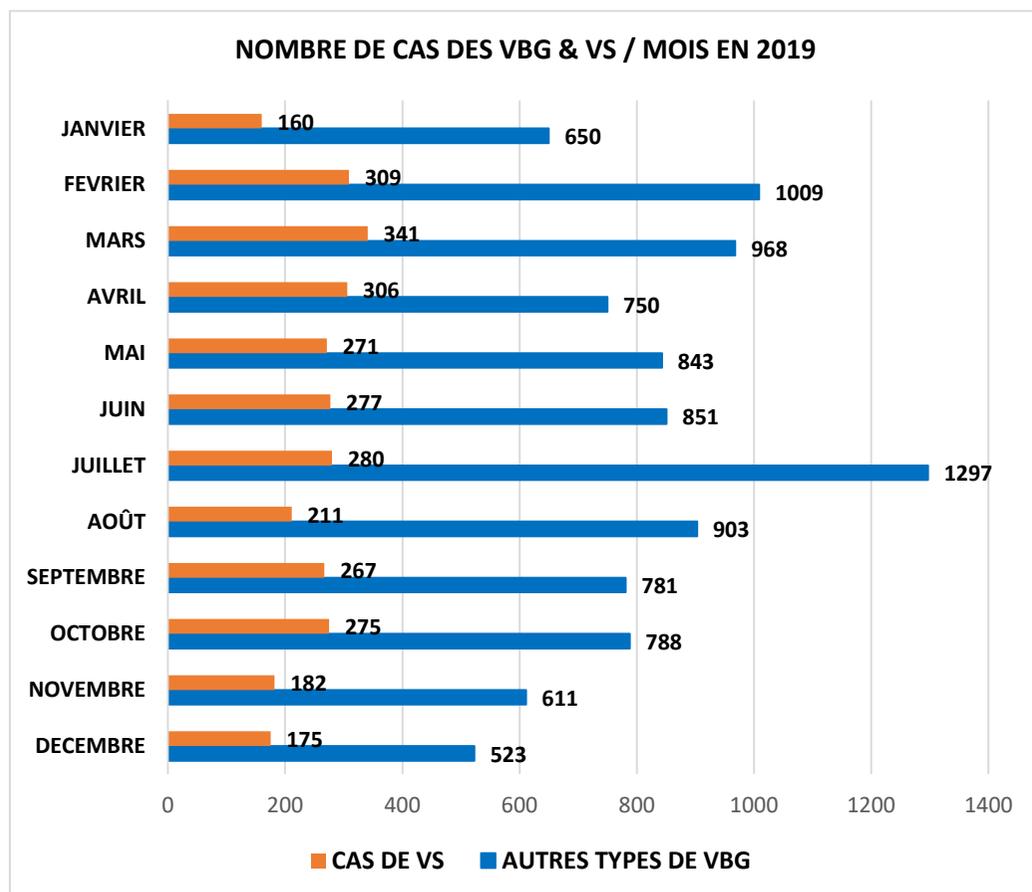
- **Autres types de VBG** = 33 808 cas, soit une moyenne de 8452 cas de VBG par an ;
- **Cas de Violence Sexuelle (VS)** = 8706 cas de violence sexuelle, soit une moyenne de 2176,5 cas de VS par an.

Avec cette augmentation du nombre des cas de VBG (**13 028**) signalés en 2019, la situation semble ne pas s'améliorée, mais plutôt s'aggravée au fur et à mesure, quand bien même que la situation des crises se relativise. Ce qu'il faut noter, c'est que les acteurs qui délivrent au moins un seul service aux survivantes de VBG ne couvrent pas la totalité des sous-préfectures de la RCA. Un important travail reste à faire afin d'y arriver pour couvrir ces gaps.

# PRESENTATION DES RESULTATS STATISTIQUES

## VBG 2019

### STATISTIQUES DES VBG ET VS ENREGISTRES PAR MOIS EN 2019



Le total des incidents de violence basée sur le genre (VBG) enregistré en 2019 s'élevait à **13 028** cas dont : **9 974** incidents soit **77%** relevaient des autres types de VBG et **3 054** incidents soit **23%** étaient issus des violence sexuelles (VS).

Le nombre des incidents de VBG ne cessent de s'accroître en République Centrafricaine, quand bien même que l'on observe une accalmie ces derniers temps dans certaines régions du pays.

En 2019, le nombre des cas VBG ont augmenté de **1 918** cas par rapport à l'année 2016 puis, de **2 973** cas par rapport à l'année 2018 qui a précédé l'année 2019. Ces situations nous montrent seulement l'ampleur de la survenance des incidents de la VBG même si ces données statistiques ne sont pas représentatives de l'incidence totale ou la prévalence de la violence basée sur le genre (VBG) dans ce pays. C'est au moment où de multiples accords ont été signés entre le Gouvernement centrafricain et les différents groupes armés non conventionnels que le nombres des cas de VBG déclarés s'amplifient en crescendo.

L'on observe également un début de courage pour les survivantes qui se font déclarer auprès des acteurs de prise en charge des incidents de VBG après la survenance du cas afin de recevoir une aide plus ou moins appropriée en rapport à l'incident subi. Seulement, l'effectif des acteurs ne couvre pas la totalité des localités du pays d'une part, mais aussi, du fait d'œuvrer en fonction de la durée d'un projet par rapport aux localités ciblées, ne leur permet pas non plus de rester pendant plus longtemps dans ces localités ciblées pour apporter de l'aide aux survivantes d'autre part.

Tableau récapitulatif des mois pendant lesquels le nombre des cas VBG signés était supérieur ou égal à **1 000** cas :

Mois	Nbre de cas VBG	Mois	Nbre de cas VBG	Mois	Nbre de cas VBG
Juillet	1 577 cas	Juin	1 128 cas	Octobre	1 063 cas
Février	1 318 cas	Août	1 114 cas	Avril	1 056 cas
Mars	1 309 cas	Mai	1 114 cas	Septembre	1 048 cas

Il est à noter que nous avons présenté ci-haut, les situations de VBG par sous-préfecture pour faire lumière sur les cas qui ont été pris en charges par les acteurs soit dans des structures normales ou à

l'aide des cliniques mobiles, pour qu'une attention soit fixée sur les difficultés que rencontrent les organisations qui œuvrent dans la lutte contre les VBG et qui faisaient de leur mieux pour délivrer leurs services aux survivantes qui venaient dans leurs services.

Les sous-préfectures dans lesquelles étaient enregistrées des statistiques de 1 à environ 50 cas de VBG relèvent probablement des cliniques mobiles, c'est-à-dire là où l'organisation n'a pas ouverte son bureau dans la localité mais qui délivre de prise en charge aux survivantes de VBG dans une situation ciblée.

# LE PROFIL DES SURVIVANTS DE VBG DE JANVIER – DECEMBRE 2019

## 1) STATISTIQUES SUR LES SURVIVANTS

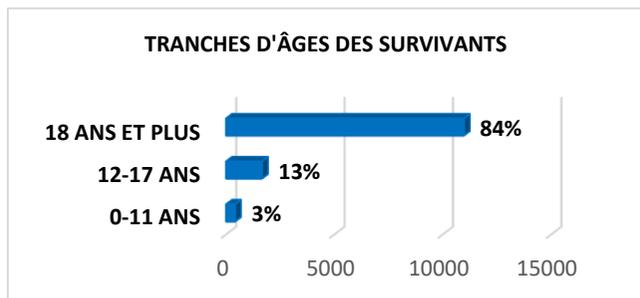


En 2019, la situation de VBG a touché les personnes des deux (02) sexes (Féminin & Masculin) dont les personnes de sexe féminin (femmes et filles) étaient majoritairement en hausse avec **12 249** cas, soit **94%** tandis que celle de sexe masculin (hommes et garçons) étaient à **779** cas soit **6%**.

Dans le total des cas de VBG rapportés (**13 028** cas) en 2019, le nombre des cas enregistrés pour les survivants mineurs (filles et garçons) de 0 – 17 ans s'élevait à **2 059** cas de VBG dont : **1 978** cas relevant des filles et **81** cas relevant des garçons, parmi lesquels, **1 155** cas de VS sur les **3 054** cas de VS (Viol + Agression sexuelle) rapportés pour la même période, ont été perpétrés contre les mineurs de 0 – 17 ans dont : **1 141** cas de VS relevaient des filles et **14** cas de VS relevaient des garçons.

Il faut également noter que dans **13%** des cas, les survivantes ont signalé avoir vécu des actes de VBG dans le passé. Les situations de violence sexuelle mettent en péril la santé, la dignité, la sécurité et l'autonomie des survivantes, cependant, elle est entourée de culture du silence, laissant parfois des conséquences graves sur la santé sexuelle et reproductive de ces dernières telles que : les grossesses forcées et non désirées, les avortements dangereux, les fistules obstétricales traumatiques, les infections sexuellement transmissibles notamment le VIH, allant même jusqu'à leur décès.

## 3) LES TRANCHES D'ÂGES DES SURVIVANTES

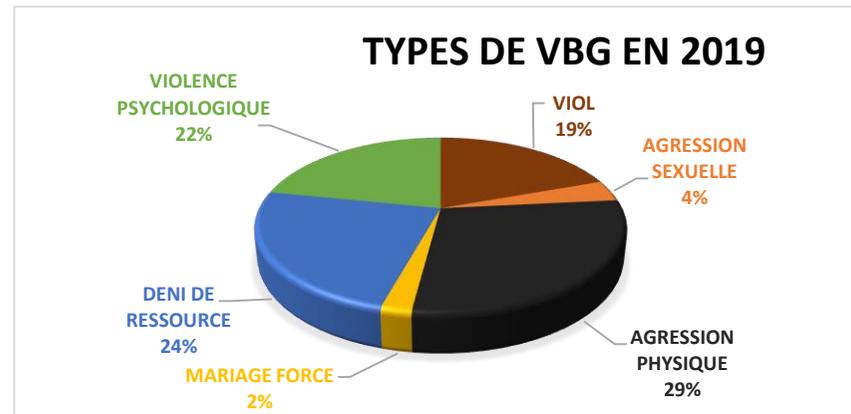


Les communautés centrafricaines continuent de subir les actes de VBG dans leurs vies au quotidien quand bien même que la situation des crises dans le pays semble être relativement relaxée. Cela insinue que les incidents de VBG ne dépendent pas nécessairement des crises humanitaires, mais celles-là viennent juste amplifier les cas

qui gangrènent toutes les couches sociales. Avec les **16%** des cas relevés sur les mineurs de 0 – 17 ans, la situation semble ne pas être diminuée mais plutôt s'accroître pour eux.

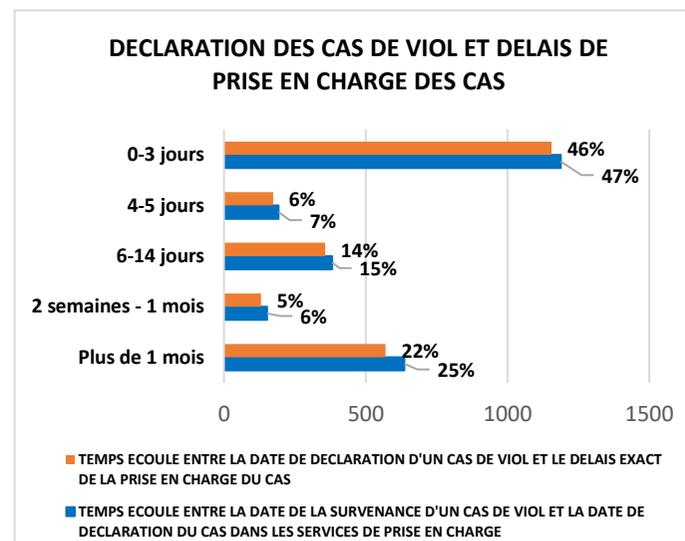
Ce qu'il faut également noter, c'est que dans ces cas précis, les survivantes âgées de 50 ans et plus étaient à **4%**, tandis que les adolescents de 10 – 19 ans étaient à **21%** du total de tous les cas de VBG.

## 2) STATISTIQUES SUR LES TYPES DE VBG



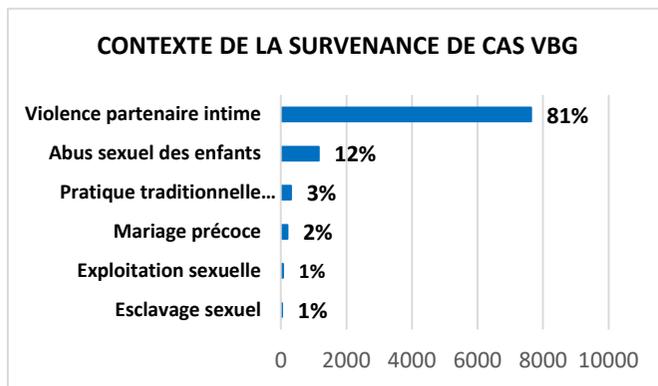
Pendant la période sous revue, les cas VBG de type Agression physique, Déni des ressources d'opportunité et de service ainsi que la violence psychologique ou émotionnelle restaient toujours les plus élevés par rapport aux autres types de VBG. Les incidents de type VS qui étaient à **23%** (viol = **19%** et agression sexuelle = **4%**) ne sont pas négligeable du point de vue de nos statistiques sur le total des cas VBG déclarés et pris en charge par les acteurs.

## 4) STATISTIQUES SUR LES CAS DE VIOL ET LE TEMPS DE PRISE EN CHARGE DES CAS



Sur les **100%** des cas de viol qui ont été déclarés par les survivantes dans les délais de 0 – plus de 1 mois, **93%** de ces cas ont pu recevoir une prise en charge quel que soit le délai du signalement du cas. Mais les **7%** de ces cas n'ont pas pu recevoir une prise en charge. La bonne pratique est que les survivantes commencent à signaler les cas beaucoup plus dans les délais des 72h qui leur permettaient de recevoir les soins appropriés par rapport à leurs cas.

## 5) LE CONTEXTE DE LA SURVENANCE DES CAS VBG



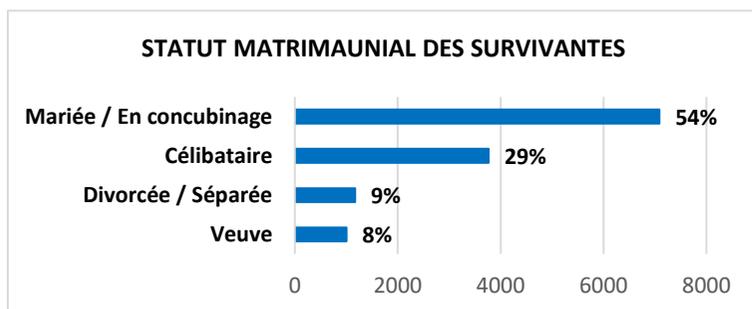
Selon le contexte de la survenance des cas VBG rapportés en 2019, la majorité des cas était ceux perpétrés par des partenaires intimes ou des ex-partenaires aux survivantes, suivi des **12%** des cas des abus sexuels contre les enfants.

Par violence par partenaire intime, nous entendons la violence sous toutes ses formes, qu'elle soit verbale,

psychologique, physique, sexuelle, sociale ou économique. Les agressions et le climat de tension et de peur dans lequel les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants doivent vivre ont une incidence majeure sur leur santé et sont à l'origine de troubles variés. Pour les femmes, les conséquences peuvent être les suivantes : la dépression, la faible estime de soi, la faible confiance en soi, des troubles anxieux, de la culpabilité, de l'alcoolisme et/ou de la toxicomanie, du stress post-traumatique, des idées suicidaires, la consultation en santé mentale et/ou l'hospitalisation en psychiatrie, etc.

On sait pertinemment que les actes d'abus sexuel sur les mineurs constituent des actions à caractère sexuel blessant ou risquant de blesser un garçon ou une fille, physiquement ou émotionnellement, impliquant un partenaire adulte ou un autre enfant. Sur cette situation, il y'a des conséquences, plus ou moins sévères en fonction des cas, peuvent survenir dans tous les plans de la vie de l'enfant victime, notamment sa vie affective et sexuelle.

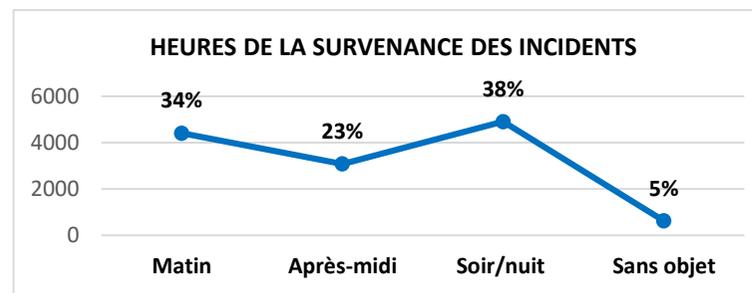
## 7) LES STATUTS MATRIMONIAUX DES SURVIVANT(E) S



En ce qui concerne le statut matrimonial des survivantes, bon nombre de ces cas relève des personnes qui habitaient dans une même maison (**54%**), suivi des cas où les personnes étaient des célibataires (**29%**).

Selon ladite analyse, on en déduit un taux excessif des incidents de violence d'ordre domestique ou conjugal, exposant voir soumettant les survivantes à des actes de violence répétitive, dont on pourrait aussi qualifier comme étant de l'insécurité conjugale que vivaient les femmes et les filles dans leurs communautés au quotidien sans aucun changement de comportement des présumés auteurs de ces actes, comme si la violence envers son partenaire est un acte normal.

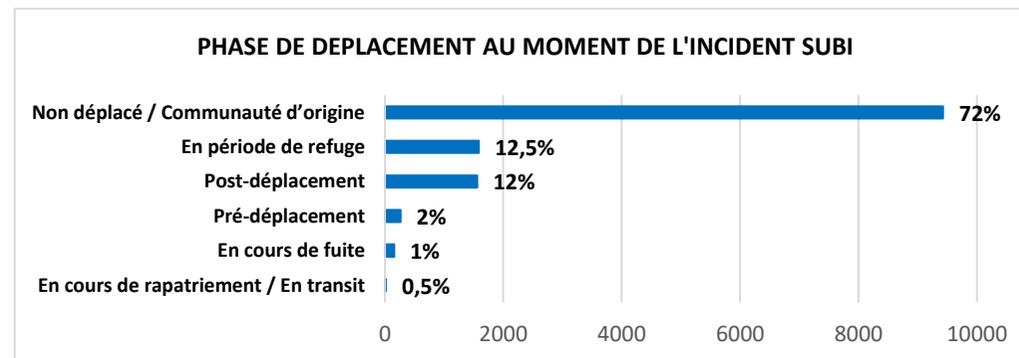
## 6) STATISTIQUES SUR LES DIVERSES TRANCHES D'HEURES DES INCIDENTS VBG



Dans la plupart des situations, les incidents VBG se produisaient soit pendant le soir ou la nuit (**38%**) ou bien pendant le matin (**34%**) des cas.

Les différentes tranches d'heures représentent des importants indicateurs qui marquent le temps approximatif de la survenance des incidents VBG, permettant aux acteurs de lutte, de réfléchir sur la problématique, afin d'en tirer des stratégies pouvant aider à réduire les fréquences des situations. Cependant, la période qui s'étend du soir au petit matin reste toujours un gigantesque défi aux acteurs, qui ne pourront jamais contrôler ce qui se passe réellement chez les communautés. Dans ce contexte extrêmement difficile, seules les campagnes de sensibilisation de masse et de proximité, les causeries éducatives, les débats etc. restent les pistes à exploiter.

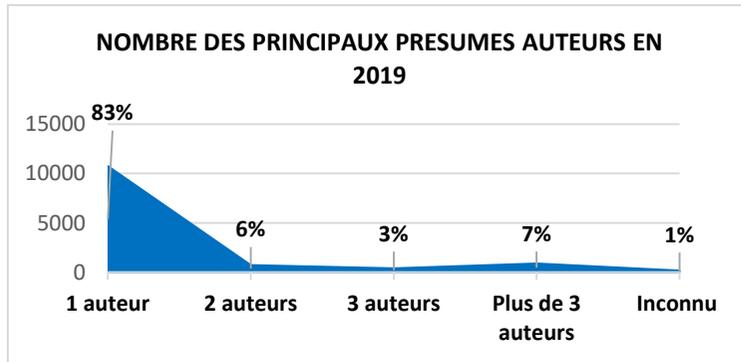
## 8) STATISTIQUES SUR LA PHASE DE DEPLACEMENT AU MOMENT DE L'INCIDENT



Au cours de l'année dudit rapport, plusieurs survivantes n'étaient pas en situation de déplacement lors que les incidents leurs étaient survenus, c'est qui nous montre le résultat ci-décus. Les pratiques de VBG dans les couples s'accroissent au jour le jour, mettant en péril la sécurité des femmes et des enfants surtout des filles qui constituent des ressources indispensables pour le développement économique de leur société. En République Centrafricaine, le privilège n'est donné qu'aux hommes et aux garçons sur tout le plan, quand bien même que l'on crie toujours haut et fort sur l'égalité entre les sexe, mais dans la pratique, aucun changement de comportement, ce qui rend de plus en plus ces dernières les plus vulnérables sur tous les plans sociaux et économiques.

# LE PROFIL DES PRESUMES AUTEURS DE VBG DE JANVIER – DECEMBRE 2019

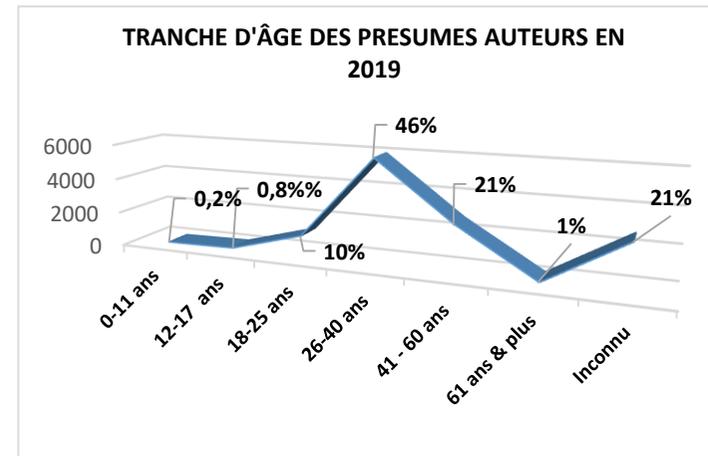
## 9) LE NOMBRE DES PRINCIPAUX AUTEURS PRESUMES



En 2019, le pourcentage des présumés auteurs qui agissaient en solo étaient majoritairement en hausse que ceux qui agissaient soit en duo ou en trio etc. Avec les 83% des cas perpétrés par des présumés auteurs qui agissaient seuls, montre combien

l'insécurité conjugale a atteint son comble, quand bien même que les acteurs travaillent beaucoup plus dans les communautés pour tenter de réduire au maximum les fréquences des incidents de VBG par rapport aux changements de comportements des hommes et des garçons tout en les impliquant dans les stratégies développées pour lutter contre les VBG.

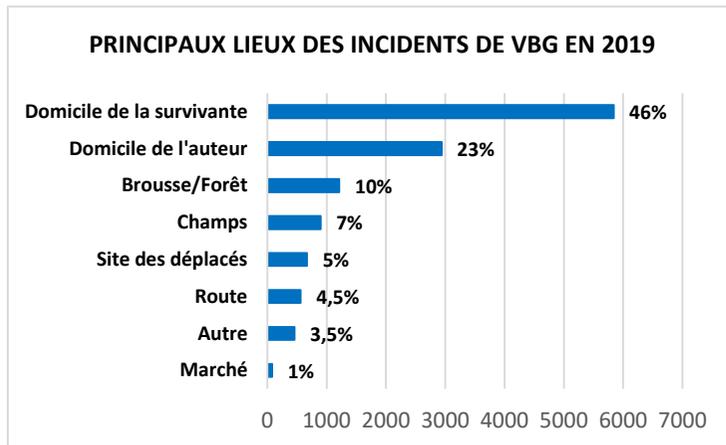
## 10) TRANCHES D'ÂGES DES PRESUMES AUTEURS



Les différents âges des auteurs présumés varient de 0 – plus de 60 ans. Cela veut dire que même certains mineurs faisaient parties des agresseurs aux survivantes. Cependant, les auteurs dont leurs âges varient entre 26 – 40 ans étaient les plus agressifs durant l'année de ce rapport, et qu'une attention particulière devra porter en ce sens.

Il est vrai que c'est important de mêler les hommes et les jeunes garçons dans des activités pouvant permettre la réduction des VBG en République Centrafricaine, mais comment ? Du fait que la situation ne fait que s'amplifier au jour le jour !!! Quel programme et stratégie pourraient-on mettre en place pour que ça fonctionne ?

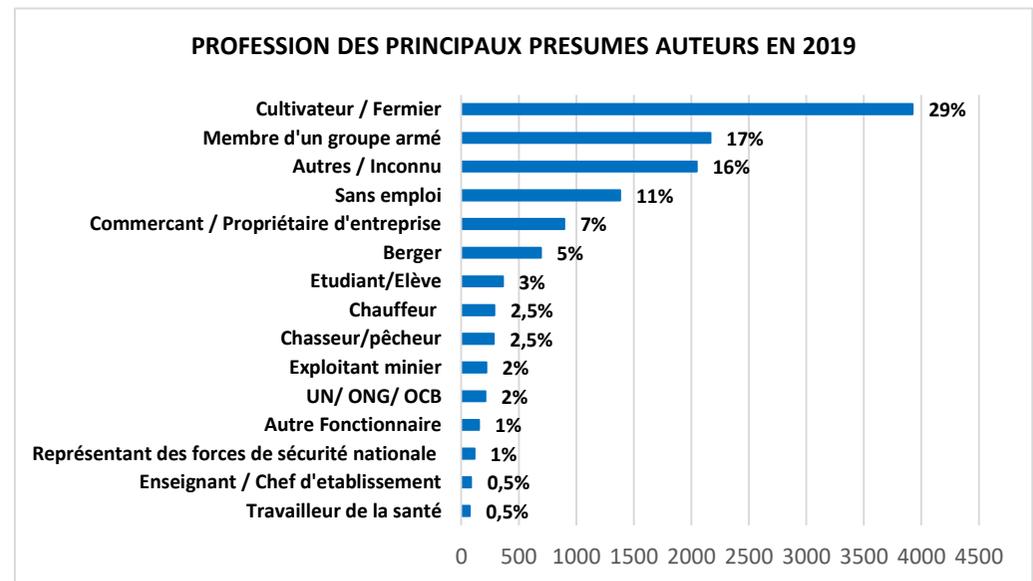
## 11) STATISTIQUES SUR LES LIEUX DES CAS VBG



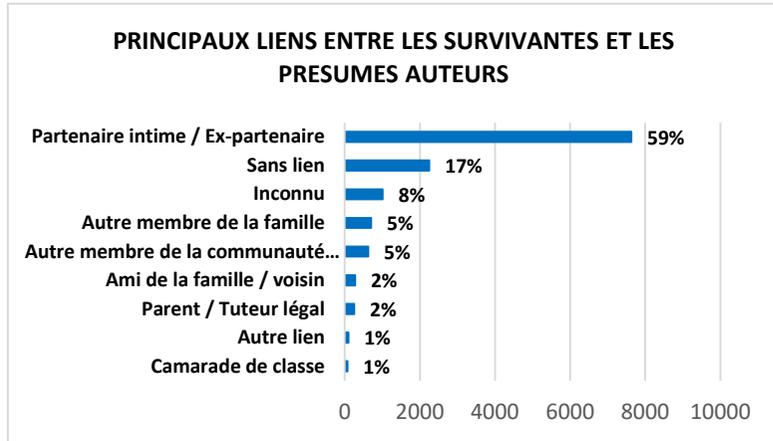
Le domicile de la survivante ou celui de du présumé auteur restent les principaux lieux pour la pratique de VBG contre la volonté des survivantes qui n'avaient aucun moyen de se défendre face à leurs agresseurs qui utilisaient leur force comme étant un moyen de mettre pression sur ces dernières.

En fonction de ces statistiques, la quasi-totalité des cas VBG relèvent de la violence pratiquée par les intimes partenaires aux survivantes qui habitaient dans la même maison ainsi que ceux qui se fréquentaient régulièrement sur le plan sexuel. Les autres cas VBG pouvaient bien être liés dans d'autres situations de crises etc.

## 12) STATISTIQUES SUR LA PROFESSION DES PRESUMES AUTEURS



### 13) STATISTIQUES SUR LES LIENS ENTRE SURVIVANT ET AUTEUR PRESUME



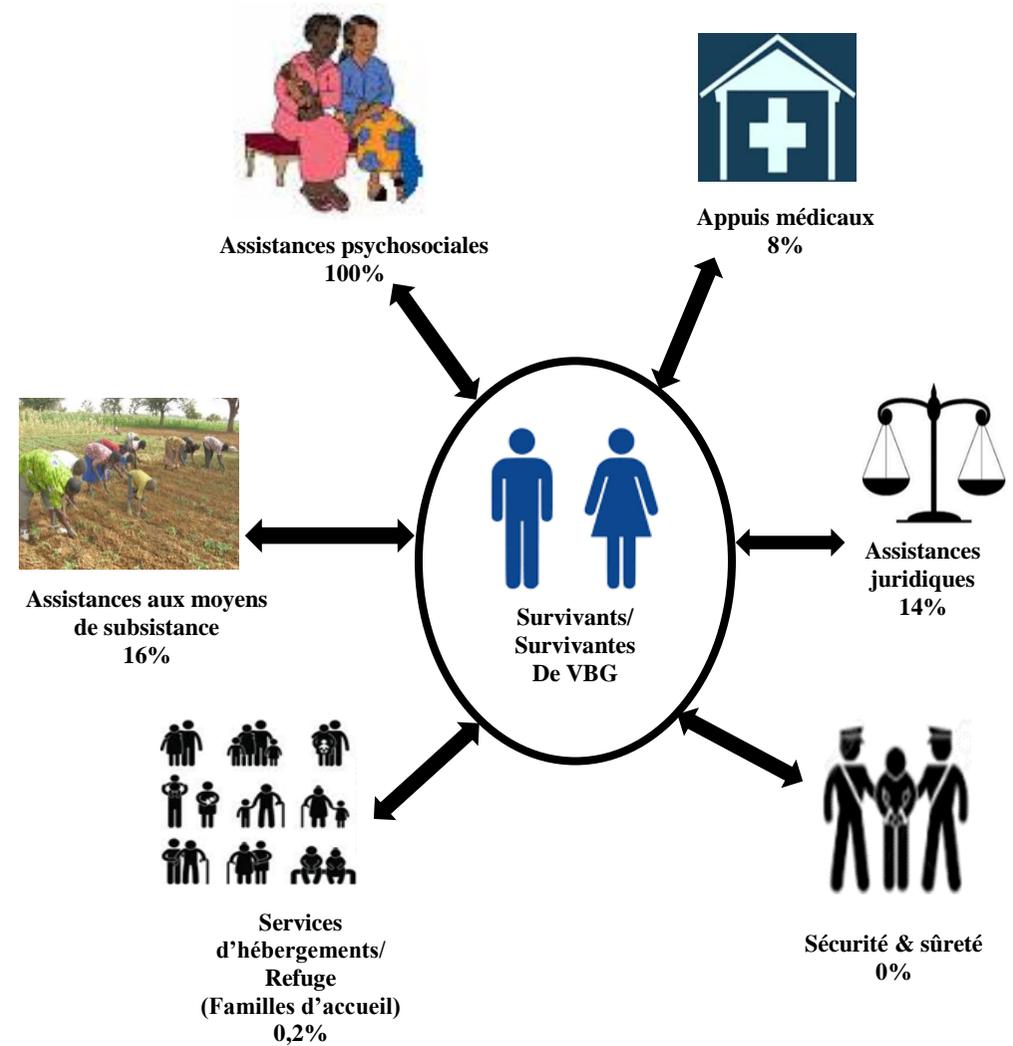
Les partenaires intimes ou les ex-partenaires aux survivantes étaient ceux-là qui ont commis plus des actes de violences contre les survivantes.

Ensuite viennent les auteurs présumés qui n'avaient aucun lien avec les survivantes sans oublier les

personnes totalement inconnues des survivantes, mais qui les ont agressés par l'un ou l'autre type de VBG.

En comparant les statistiques sur les liens et la profession des présumés auteurs, on pourrait dire, sauf situations contraires, que les incidents de VBG sont beaucoup plus de nature conjugale à l'exception des cas de VBG isolés.

### 14) LES SERVICES DELIVRES AUX SURVIVANTES



# RECOMMANDATIONS

## PREVENTION

Lancer des mini-évaluations sur les cas collectés sur l'option : « **Autres** », afin de voir dans quelle mesure mettre en évidence, les catégories qui reviennent à chaque fois ; (**Remplissage d'une Fiche qui sera conçue par le Coordinateur GBVIMS puis, partagée avec les OCDs du GBVIMS**)

Cibler les communautés dans les prochaines réponses aidera à mieux connaître les causes profondes de leurs problèmes et apporter les solutions adaptées ; (**Toutes les OCDs**)

Demander aux partenaires de réfléchir à des approches plus innovantes en matière de sensibilisation, dans le cadre de l'élaboration de nouvelles propositions de projet, car les méthodes traditionnelles ont montré leurs limites ; (**Partenaires**)

Promouvoir l'accès à la justice pour les survivantes qui désireraient engager une poursuite contre les présumés auteurs de leurs cas ; (**Gouvernement/ Ministère de la Justice**)

## REPOSE

Renforcer les capacités des Agents psychosociaux (APS) sur l'appropriation de l'ensemble des outils du GBVIMS, leur permettant de mieux adresser les cas vers les services appropriés (**Coordinateur GBVIMS**) ;

Les options « Inconnues et lieux de l'incident » doivent être bien expliqués aux APS qui renseignent le formulaire d'admission et d'évaluation initiale (**Tous les points focaux du GBVIMS**) ;

Effectuer un atelier bilan avec le gouvernement pour faire le point de la gratuité ciblé, et appuyer les hôpitaux qui n'applique cette politique (**Gouvernement et SC-VBG**) ;

Organiser un atelier de renforcement de capacité de trois jours des acteurs de réponse sur la mise en place de Services d'hébergements/ Refuge, dans le cadre d'une réponse humanitaire VBG ; (**Gouvernement/ Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant**)

## PLAIDOYER

Dans les nouveaux projets et programmes, il serait souhaitable de tenir compte des zones dans lesquelles aucun acteurs VBG n'intervient ; (**Bailleurs**)

Plaider auprès des bailleurs pour qu'ils accordent de l'importance à la réinsertion socioéconomique, dans les réponses d'urgence VBG ; (**SC-VBG**)

Assurer la sécurité des acteurs de lutte contre les VBG, des survivantes et des membres de leurs familles face aux actes de représailles des présumés auteurs ; (**Gouvernement/ Ministère de la Sécurité Publique**)

Afin d'éviter de possible rupture des kits post-viol et dignité dans les zones d'activités des acteurs VBG, il serait souhaitable de prédisposer ces kits dans les localités appropriées et faciliter l'accès des bénéficiaires ; (**UNFPA**)

## Mise en garde

*Les données partagées sont seulement des cas déclarés, et ne sont pas représentatifs de l'incidence totale ou la prévalence de la violence basée sur le genre (VBG) en Centrafrique. Ces tendances statistiques sont générées exclusivement par les prestataires de services de VBG qui utilisent le système de gestion d'information (GBVIMS) pour la collecte des données dans la mise en œuvre des activités et d'intervention VBG dans un nombre limité d'endroits en Centrafrique et avec le consentement éclairé des survivant(e)s. Ces données ne doivent pas être utilisées pour le suivi direct avec les survivant(e)s ou les organisations pour le suivi des cas supplémentaire. L'information qui suit ne doit pas être partagée en dehors de votre organisation / agence. Le non-respect de ce qui précède se traduira par la suspension de partage de statistiques GBVIMS à l'avenir.*